LEGISLATURE DE QUEBEC

SOLIDE DISCOURS DE M. H. MERCIER EN LÉGISLATURE

Le ministre des Terres et Forêts répond avec modération aux attaques de ses adversaires.— Débat sur le bill de la Shawinigan.— Intéressants discours de J. A. Frigon et du docteur Ernest Poulin.

RICHES FORÊTS

QUEBEC, 7.— Apres avoir parlé pendant plus de trois heures, hier après-midi et hier soir, sur le budget, à l'Assemblée Législative l'hon. Honoré Mercier, Ministre des Terres et Forêts, a demandé l'ajournement du débat. M. J. A. Frigon, député de St-Maurice et le Dr Ernest Poulin, de Laurier, avaient aussi adressé la parole au cours de la séance de l'après-midi et fait d'intéressants discours.

Le ministre des Terres et Forêts a voulu répondre à toutes les attaques de ses adversaires. Il l'a fait avec beaucoup de modération sans aucune animosité et dans le meilleur esprit possible.

Il a répondu de bonne grâce à toutes les questions qui lui ont été posées et il a cité de nombreux chiffres pour réfuter les arguments de ses adversaires. L'hon. Mercier était fortement documenté et a prononcé un de ses meilleurs discours en chambre.

Au début de la séance du soir, le bill de la Shawinigan a soulevé un vigoureux débat. M. Maurice Duplesis a prétendu que la requérante demandait des pouvoirs exorbitants pour obtenir le renvoi au comité des bills publics. Le premier ministre a répondu que le bill avait été suffisamment étudié en dehors de la chambre et qu'on ne pouvait retarder inutilement le travail de la session.

A neuf heures et demie, en vertu des règlements, la chambre a dû rapporter progrès pour permettre la reprise du débat sur le budget.

M. J. A. Frigon n'aime pas les longs discours. Il a même déclaré que beaucoup plus de travail pourrait être expédié si l'on fixait une limite aux discours. Répondant au député de Hull, le député de St-Maurice a déclaré qu'une question scolaire analogue à celle mentionnée par M. Guertin avait surgie dans son comté et qu'il l'avait réglée facilement avec l'aide du secrétaire provincial.

M. Frigon a prétendu que la crise du papier était générale et qu'elle était moins grave ici qu'ailleurs. Il a ajouté que les capitalistes avaient contribué dans une large mesure au développement de notre province. Il y a 33 ans, dit-il, Shawinigan et Grand'Mère n'existaient pas. Ce sont aujourd'hui des villes très importantes.

Le Dr Ernest Poulin, de Laurier, a fait plusieurs suggestions. Il a tout d'abord soumis le projet de prendre des pensionnaires de nos orphelinats pour les placer par groupes de 20 à 25 sur un terrain favorable donné pour la colonisation et la culture et qui aurait une étendue de 4 à 5 milles carrés. C'est, paraît-il, un système préconisé par Jean Talon.

M. Poulin a ensuite réclamé un hôpital pour les ouvriers indigents, une augmentation du salaire des médecins au service du peuple, le relèvement de l'ouvrier dont la santé s'étiole trop rapidement sous les influences morbides du travail dans les usines. Le député de Laurier suggéra encore au gouvernement de donner un pouvoir plus étendu à la commission des accidents de travail, pour juger équitablement des cas d'accidents. "Pour l'employé de chemin de fer", dit-il, "la perte d'un oeil ou d'un membre équivaut à la perte de sa position".

L'hon. Honoré Mercier, Ministre des Terres, a relevé quelques accusations du chef de l'opposition. Il a déclaré que la "Gazette officielle" n'avait pas été faussée, comme on le prétendait, mais qu'il y avait eu tout simplement une erreur de date, corrigée par la suite. Parlant de l'usine de Dolbeau, il a déclaré qu'elle avait été construite après la mise en faillite de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et qu'elle était considérée comme un actif par les commissaires du port de Chicoutimi. "Cette dernière ville", dit-il, "est prospère. Sa population qui était de 7,400 âmes en 1917 est maintenant de 11,800. L'évaluation imposable était de $3,483,300 en 1920. Elle est aujourd'hui de $7,081,200".

Il ajouta qu'au cours des dix dernières années, la région du Lac St-Jean avait été dotée d'un chemin de fer, de 368 milles de routes et cela, sans qu'il en coûte un sou aux municipalités.

L'hon. Mercier tenta de prouver que le gouvernement n'était pas responsable de la surproduction du papier, qu'il avait retardé plusieurs projets de construction, qu'il avait refusé la concession de plusieurs milliers de milles carrés de forêts. Il déclara que le gouvernement étudiait un projet qui devrait avoir pour résultat d'amender les fabricants de pulpe et de papier à faire l'achat des bois provenant des terrains privés à des prix plus rémunérateurs.

M. Mercier ajouta que le gouvernement n'avait vendu que de petits lopins de forêts pour rencontrer les besoins des petites scieries situées dans les centres de colonisation et déclara; "Depuis 1925, Québec a affermé 8,000 milles carrés environ et Ontario 11,982. Sous le régime conservateur, en 25 ans, 34,915 milles carrés ont été affermés et les primes d'affermage ont coûté environ $19.60 par mille carré. Sous le régime libéral, en 36 année, 43,180 milles carrés ont été affermés avec une moyenne de $260 par mille carré au lieu de $19.60."

M. Mercier prétendit qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer au sujet de l'épuisement prochain des forêts, qu'elles étaient en bonne condition, que le reboisement se faisait de façon méthodique et que nous possédons sur le Mekinah et la Rivière Rouge et plus loin encore des ressources d'une extrême richesse.

A 11 h. 30 le ministre demanda l'ajournement du débat.

Le club de quilles de l'Institut C. F.

Le club de quilles de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa est arrivé au premier rang dans les tournois de la deuxième série de l'Interprovinciale. Il détaillera avec le Notre-Dame d'Ottawa pour le championnat.

L'équipe de l'Institut jouera à Montréal le premier mars contre une équipe de champions de la Métropole.

INTERPELLATIONS DE M. A. GUERTIN À LA LÉGISLATURE

LE DEPUTE DE HULL POSE DES QUESTIONS RELATIVES AUX EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT ET DES INONDATIONS SUR LA GATINEAU.

(Spcial au DROIT)

QUEBEC, 7.—M. Aimé Guertin, député oppositionniste de Hull, a inscrit ce matin, au feuilleton de la chambre, les avis suivants d'nterpellations:

Quels emprunts permanents ou temporaires ont été effectués par le gouvernement depuis l'exercice financier 1919-20?

Quelle maison financière a négocié chaque emprunt pour le gouvernement?

Quel a été dans chaque cas le taux d'intérêt payé?

Le contrôle du barrage Mercier sur la rivière Gatineau est-il entre les mains de la commission des Eaux Courantes ou de la Cie Gatineau Power?

Quelle a été la cause de l'inondation causée par la rivière Gatineau au printemps de 1929?

Qui en est responsable?

Quel a été le montant des dommages réels causés par lesdites inondations?

Quels sont: a) Les noms des propriétaires qui ont réclamé des compensations pour dommages: b) Quel était le montant de chacune de ces réclamations: c) Combien le gouvernement a-t-il payé dans chaque cas?

Y a-t-il des réclamations en souffrance?

Si oui, quelles sont-elles et pour quelles raisons n'ont-elles pas encore été satisfaites?

Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour empêcher une répétition de ces inondations?

Quelles sont-elles?

Programme du concert du Cercle Musical de la jeunesse d'Ottawa

Le prochain concert du Cercle Musical aura lieu au Musée National demain, le 8 février, à 2 h. 30 p.m. Ce concert se distinguera pas la participation d'un groupe d'enfants du couvent de la rue Rideau et de jeunes exécutants de langue française.

Programme

1.—Piano: Orientale . . . Amani
Fantaisie impromptu . . Chopin
France Caldwell.
2.—Chanson: La Terre de Nod . . . Greene
Hélène Léonard.
3.—Piano: Music box . . Poldine
Marian Roberts.
4.—Violon: a) Adoration, Borovski
b) Harlequinade, Squire
Freda Edelsvein.
5.—Chanson: J'aime à vous entendre chanter Haydn Lord
Olive McNall.
6.—Symphonie . . . . Glengorth
Allegro, solo de rossignol,
Le menuet du coucou, La finale, par les enfants du couvent de la rue Rideau.
7.—Piano. La rose sauvage. . . . MacDonell
Jean Patch.
8.—Violon: Jardin du monastère, . . . Ketelby
Ralph Thornton.
9.—Chansons: a) Le mariage des roses . . . Frank
b) Il est un jardin d'amour, . . . Gustave Doret
Délia Duchesne.
10.—Piano: a) Impromptu, Reinhold
b) Etude (un soupir) . . Lizt
Thérèse Rochon.

FINANCE

[illegible] DES CHANGES ENTRE BANQUES

FERMETURE, LE 6 FEVRIER, 1930

CABLE MONNAIE	MONTREAL
Taux d'intérêt à New-York	4½%
NEW-YORK, dollar	15-16 pr.
ANGLETERRE, livre, câble	4.91 1-8
ANGLETERRE, livre, chèque	4.98 3-4
FRANCE, franc	.0396
BELGIQUE, franc	.0281 1-4
BELGIQUE, belga	.1406 1-4
ITALIE, lire	.0528 5-8
ESPAGNE, peseta	.1321
SUISSE, franc	.1940 1-2
HOLLANDE, florin	.4052
NORVEGE, couronne	.2696
DANEMARK, couronne	.27
SUEDE, couronne	.2709
ALLEMAGNE, reichsmark	.2411 1-2
TCHECOSLOVAQUIE, couronne	.0299
GRECE, drachme	.0131
BRESIL, milreis	.1136
FINLANDE, mark	.0254 1-4
CHINE, dollar H. K.	.3926
POLOGNE, zloty	.1139
YOUGOSLAVIE, dinar	.0178 1-4
JAPON, yen	.4962
AUTRICHE, schilling	.1426
MEXIQUE, dollar	.4622

LES GRAINS

Ouverture d'aujourd'hui

WINNIPEG, 7:—On cotait à l'ouverture:

Blé — mai de 1.24 1-2 à 1.24; juillet d 1.26 à 1.26 1-2; octobre à 1.25.

Avoine — mai de 55 3-8 à 55 1-2; juillet à 55.

Orge — mai de 54 à 53 3-4; juillet de 56 1-2 à 56.

Lin — pas coté.

Seigle — mai de 77 à 77 1-2.

EN INSPECTION

Passés en inspection 146 wagons de blé comparativement à 500 wagons au cours de la journée correspondante de l'an dernier; il y avait de ce total 177 wagons sous contrat. On comptait en outre 18 wagons d'avoine contre 33 l'an dernier; 13 wagons d'orge contre 13; 2 wagons de seigle contre 2; l'an dernier il y avait aussi 3 wagons de lin, 1 wagon de grains mélangés.

LA RÉCEPTION DE L'INSTITUT

La réception annuelle de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa aura lieu lundi soir la semaine prochaine au Château Laurier. Les membres qui ne se sont pas encore procuré leurs billets pourront s'adresser à l'Institut ou à ses officiers.

FEU À L'ÉDIFICE CONNAUGHT HIER

Un feu s'est déclaré vers 2 heures hier après-midi à l'étage supérieur de l'édifice Connaught, rue Sussex, et a causé toute une alerte parmi les employés dont les bureaux sont situés dans cet édifice.

Un gardien d'ascenseur vit des flammes s'échapper par le puits de l'ascenseur au cinquième étage. Il s'empressa de donner une alarme aux pompiers. Les flammes furent maîtrisées rapidement et les dommages ne furent que très légers.

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale:—

En route vers le carnaval de la Malbaie

MONTREAL, 7. — M. E. C. Elliott, agent général du service des Voyageurs au Canadien National, annonce qu'un train spécial partira de Montréal, ce soir, pour la Malbaie avec plusieurs centaines de sportsmen qui s'en vont prendre part aux différents numéros du programme du Carnaval qui se tient à la Malbaie cette fin de semaine.

Nous remarquons parmi les voyageurs un groupe de curlers qui s'en vont lancer les glisseurs en granit et en fer sur le terrain spécialement construit pour eux au Manoir Richelieu. Plusieurs skieurs se sont joints aux voyageurs.

Le train de jeudi soir du Canadien National, pour la Balbaie, transportait aussi plusieurs sportsmen qui s'en vont patiner, faire du bobsleigh dans la fameuse piste de trois milles de la Malbaie.

Ceux à qui ont doit le grand derby de chiens

Le premier derby international de chiens d'Ottawa, dont le succès phénoménal a trouvé un écho retentissant dans la presse de tout le continent, a été rendu possible par la générosité d'un groupe d'hommes d'affaires, dont l'esprit civique n'a d'égal que leur succès commercial.

Ces médecins furent les bailleurs de fonds de la course de 100 milles gagnée par Emile St-Godard du Manitoba. Ils ont souscrit $3,740 pour défrayer les dépenses du derby.

Ci-suit la liste complète des donateurs:

The Ottawa Electric Co.	$ 50.00
The Ottawa Electric Ry. Co.	50.00
Ottawa Car Manf'g. Co. Ltd.	50.00
Ottawa Gas Co.	50.00
Hon. T. Ahearn P. C.	25.00
T. Franklin Ahearn	25.00
Hugh Carson	50 00
Arthur Mattice	10.00
F.-D. Burpee	10.00
W.-H. McIntyre	10.00
Grant-Holden-Graham Ltd.	50.00
A.-E. Provost	10.00
Gatineau Power Co.	25.00
Murphy-Gamble Limited	100.00
Producers Dairy Limited	25.00
McDougall & Cowans	25.00
Geo.-C. Morrison	25.00
Alex. Fitzsimmons	10.00
A.-E. Corrigan	10.00
A.-J. Major	10.00
M.-F. Hart	25.00
J.-M. Skead	10.00
James Hope & Sons Ltd.	10.00
R. Masson & Son Ltd.	10.00
Henry Birks & Son Lmted	50.00
J.-E. Wilmot Ltd	10.00
Bryson-Graham Limited	50.00
R.-H. Wright Ltd.	10.00
W.-H. Dwyer Ltd	25.00
A.-E. Pierce & Co	25.00
The Auditorium Limited	25.00
C. Gordon	5.00
Journal Publishing Co. Ltd.	50.00
Mowat & McGillivray	125.00
Pure Springs Co. Ltd.	100.00
Orme Limited	25.00
Plaunt Hardware Co. Ltd.	5.00
Robert-M. Gemmel	10.00
Col. L.-T. Martin	10.00
J.-R. Booth Limited	100.00
Chas. Ogilvy Limited	50.00
R.-J. Devlin Co. Ltd	50.00
Standard Paving Ltd.	100.00
Toronto General Trusts Corp.	25.00
John Heney & Sons	25.00
Plaza Hotel	10.00
St-Charles Hotel	10.00
John-M. Garland Son Co. Ltd.	15.00
John-M. Garland Son & Co. Ltd	15.00
A.-W. Bayman Limited	10.00
Solloway-Mills	15.00
J.-K. Paisley	10.00
A.-J. Freiman Limited	100.00
Board of Trade	200.00
Lyle Reid	25.00
D.-E. Johnson Limited	15.00
Martin-M. Walsh	5.00
Bowles Lunch	25.00
Laurentian Dairy	25.00
Weldon-J. Graham	25.00
Independent Coal Co.	10.00
Leddy-McFarlane Limited	10.00
Cleghorn-Beattie Limited	10.00
Willis & Co. Ltd.	10.00
Crane Limited	10.00
Dominion House Furns'g. Co.	10.00
Allen's Dunch	10.00
The Hartt Shoe Store	2.00
Uwanta Lunch	5.00
Dovers Limited	5.00
Campbell Motors	25.00
R.-S. Simpson	10.00
Scrim's Florist	10.00
Ottawa Dairy Limited	35.00
Duford Limited	25.00
J. Freedman & Son Led.	10.00
National Grocers Co. Ltd.	10.00
Canadian Department Stores	10000
C.-W. Landsay Limited	10.00
Canadian Intern. Paper Co.	50.00
Carling Breweries Ltd.	50.00
Regent Theatre	25.00
Manager & Staff Canada Life Assurance Company	50.00
Citizen Publishing Co. Ltd.	50.00
John Raper	10.00
Greenshields & Co.	25.00
J.-H. Connor & Son	25.00
Keith's Theatre	25.00
National Printers	10.00
Le Droit	25.00
M. Loeb Limited	5.00
Beach Foundry	10.00
Lee Kelley	10.00
W.-Y. Denison	10.00
T.-W. Collins	5.00
A.-F. Astley	5.00
Joseph Moyneur	10.00
R.-S. Harrison	5.00
The Florence Paper Co.	10.00
Lake of the Woods Milling Co.	10.00
Ottawa Drug Co.	10.00
Larocque Reg'd.	5.00
Gray-Harvey Co. Ltd.	10.00
Weston Bscuit Co.	3.00
John Bain	10.00
Modern Press	10.00
Crain Printers Limited	10.00
Ottawa Motor Sales	10.00
M. Landreville	15.00
Craig, Luther & Irvine	10.00
James Davidosn's Sons	25.00
Distillers Corporation Ltd.	100.00
Centre Theatre	25.00
Canadian Packing Co.	25.00
Keyes Supply Co.	15.00
F.-D. Burkholder Ltd.	10.00
Frank Jarman	5.00
General Supply Co. of Canada	15.00
Red Line Taxi	50.00
Continental Paper Products Ltd	50.00
Mayno-Davis Lumber Co. Ltd.	25.00
Capital Brewing Co.	50.00
The Brading Breweries Ltd.	50.00
Milne, Steele & Co.	10.00
Dr Donald Robertson	10.00
Jos. Sherry	10.00
Canadian Bank Note Co.	50.00
The Bronson Co.	50.00
Gordon Edwards	100.00
Windsor Hotel—Hull	5.00
Alderman Stanley Lewis	10.00
The E.-B. Eddy Co. Ltd.	25.00
Anonyme	150.00
	$3,740

Plusieurs milliers de personnes assistent aux concours de skis

Malgré le froid intense et la bise doublement froide qui "accourait" des côtes de la Gatineau, une foule de plusieurs milliers de personnes assistait aux concours de ski au parc de Rockcliffe, hier après-midi. Immédiatement après le concours des sauts en ski, les experts tels que Roger Vincent, Jacques Landry, Arthur Bélanger et Paul Lefebvre du Ottawa Ski Club, descendirent la glissoire de tobaggan, sur leurs planchettes. Inutile de dire que ce sport est captivant. Il faut de la sûreté et de la force dans les "jarrets". Plusieurs autres skieurs firent de même et personne ne tomba.

La partie comique de la journée de ski fut le concours de ski-joring, ou ski à la remorque. Deux chevaux tiraient les hardis skieurs autour d'un parcours tracé d'avance sur la glace, en bas du saut. Ce sport nouveau genre fit fureur parmi la classe des jeunes, inutile de dire que c'est très difficile de conduire un cheval d'une main, de tenir un travail de l'autre, et de tâcher de maintenir son équilibre sur des skis. Le plus grand nombre de ceux qui tentèrent pareil exploit "mordirent la neige" et le cheval continuait à grand trôt avant d'être capturé et ramené pour remorquer un autre "Ben Hur".

Voici le résultat des courses de Ski-Joring. La première place est contestée par quatre personnes: Mlle M. Reid, Roger Vincent, G. Grant et K. F. Wrangell, qui ont parcouru la distance en 1 minute. 2.— M. Léger, 1 minute .05; 3.— C. Wright, 1 minute .10; 4.— P. Lefebvre, 1 minute .15; 5.— B. Gillis, 1 minute .25; 6.— M. Grant, 1 minute .35; 7.— C. E. Heggveit, 1 minute .45; 8.— J. Landry, 1 minute .50; 9.— A. Bélanger, 1 minute .55.

SUDBURY ET LA REGION

La collection des vidanges — Résultats scolaires — Son Honneur le juge Proulx de retour à Sudbury— Feu Léo Carrière — La vaccination — Au Collège — Va-et-vient.

(Par Albert PLANTE)

SUDBURY, Ont., 6. — La réunion de lundi soir entre le Conseil et les membres du Bureau d'Hygiène sera lourde de conséquence. On discutera en effet, sans aucun parti pris et dans le meilleur intérêt de la ville les deux sujets qui occupent depuis si longtemps l'opinion publique, l'hôpital d'isolement pour les maladies contagieuses et la collection des vidanges. Nous avons déjà amplement parlé de la première question, nous dirons aujourd'hui quelques mots de la deuxième.

Un fait s'impose, clair et lucide: le service actuel confié par contrat aux mains d'un seul homme n'est plus effectif et ne rencontre aucunement les besoins d'une ville qui a sauté de douze mille à dix-huit mille âmes dans le bref espace de deux ans. Nous concédons que le préposé à la collection remplit son devoir, mais il ne peut faire l'impossible et il se voit absolument incapable de satisfaire les exigences du public. Ils sont nombreux les citoyens qui se plaignent de la lenteur du service et nous connaissons un certain endroit en particulier où on a pris quasi trois semaines pour recueillir les déchets. C'est là une situation tout à fait anormale que les autorités veulent éclaircir et à laquelle elles désirent donner une solution plausible et pertinente.

Tous s'entendent sur la nécessité d'une amélioration; ce que l'on entrevoit moins bien, c'est la meilleure manière d'en arriver à de bons résultats. "Nous voulons, déclarait M. Ricard à l'assemblée de vendredi dernier, un service plus actif et il faut à tout prix que la méthode de ramasser les vidanges soit changée et que l'on y substitue un système plus proportionné à l'état actuel des choses". Son Honneur le maire, membre du Bureau, se rend compte lui aussi de l'insuffisance d'un seul homme pour embrasser un si vaste terrain et il a ouvertement promis la pleine coopération du Conseil.

Tous les membres du Bureau de Santé, président en tête, désirent que la ville se charge de l'entreprise et ils opinent que ce serait un excellent moyen de ne plus être importunés avec cet épineux problème. Emise à la réunion du neuf janvier dernier, cette suggestion ne semblait pas cadrer avec les idées du maire, qui tout en étant bien disposé, ne distinguait pas l'opportunité d'une semblable initiative et présentait un autre plan à ses amis. A supposer, argumentait-il, que la ville prenne sur elle de ramasser les vidanges, il faudra qu'elle achète des chevaux puisque les camions ne pourront fonctionner durant l'année entière. Et c'est sur ce point que repose l'objection du maire; les chevaux ne sont plus employés dans les différents services municipaux et il ne voit pas d'un bon oeil l'obligation de s'en procurer quelques-uns à cette fin et d'aménager des étables pour les abriter. M. Fenton a proposé de son côté de confier la collection à trois contracteurs qui devraient s'occuper chacun d'un quartier de la ville. Il croit qu'un homme serait capable de pourvoir aux besoins d'un quartier et cette alternative ferait disparaître l'hypothèse des chevaux; chaque contracteur aurait à fournir lui-même son équipement.

On peut donc être assuré que toute cette histoire de la collection des vidanges sera étudiée à fond lundi soir. Il n'y a rien comme une différence d'opinions, si légère soit-elle, pour jeter la lumière sur les faits et amener après discussion une solution adéquate. En sa qualité de membre du Bureau d'Hygiène, le maire ne parle pas nécessairement au nom de ses collègues du Conseil. Il a tout bonnement émis une opinion basée sur son désir de satisfaire le public et nul doute qu'il est bien disposé à choisir le projet le plus apte aux circonstances du moment.

Cette aptitude toutefois ne se rencontrera, si l'on tient compte des sentiments du public en général, que si la ville rejette le vieux système du contrat et se charge de la collection des vidanges. Les membres du Bureau de Santé sont tous en faveur d'une amélioration en ce sens, les conseillers eux-mêmes ne nient pas la logique de cette proposition et une petite enquête menée ici et là auprès de certaines gens nous a prouvé qu'elles les favorisaient l'adoption de ce système.

Sudbury désire et doit avoir un bon service et ce service perfectionné, les autorités veulent le lui donner. Si elles considèrent ce qui se passe dans les autres villes, si elles se guident un tant soit peu sur l'opinion et si elles souhaitent rencontrer les besoins de la population, elles étudieront favorablement lundi soir le transfert à la ville de la collection des vidanges.

Le cas serait réglé une fois pour toutes et cela à la satisfaction générale.

DANS NOS ECOLES

GOGAMA

SENIOR IV: Aurore Larivière, René Blanchet, Jeanne Savage, Giovanna Blanchet, Henri Harrison, Irène Larivière.

JUNIOR IV: Eliza Gervais, René Ethier, Régina Mantha, Réna Pilon, Ernest Gervais, Emilia Carrière, Maxime Denis, Eugène Constantin, Lionel Ethier.

SENIOR III: Laurianna St-Georges, Madeleine Lépine, Alice Major, Laura Carrière, Ernestine Gervais et Lorenzo Carrière.

SENIOR II: Lucile Thivierge, Cléo Séguin Marguerite Thivierge, Paul St-Georges, Jeanne Danis, Aline Patry.

SENIOR I: Démérise Larivière, Camillia Damour, Alexina Caron, Malvina Bellaire, Richard Larivière et Gabrielle Labbé.

JUNIOR I: Marie-Ange Robitaille, Lucille Chénier, Béatrice Major, Lucien Ferguson, Irène Patry.

SENIOR Primaire: Léopold Proulx, Gabrielle Constantin, Roméo Leblanc, Viola Quenneville et Simone Duquay.

JUNIOR Primaire: Irène Demers, Gisèle Harrison, William Chartier, Roland Martel, Laurette Ferguson.

BEBES (C): Hermine Rochono, Henri Ferguson, Hermina Chartier, Roger Constantin, Denise Quenneville, Albert Sabourin.

(B): Roger Gravelle, Raymonde Proulx, Yolande Paquette, Eglantine Gravelle, Fabiana Bellaire.

(A): Armand Séguin, Edmond Boyer, Lucille Beaupré, Yvette Harrison, Arthur Pelletier.

CLASSE ANGLAISE

SENIOR IV: Albert Giroux, Ervine Dallaire, Béatrice Dallaire, Germaine Labbé, Evelyn Gravelle, Edouard Rochon, Claire Goulet, Wallace Firlotte, George Timm.

SENIOR III: Lorraine Valiquette, Marie Bissonnette, Rita Rochon, Alfred Turcotte, Alfred Chartier, Guy Firlotte.

FOLEYET

SENIOR IV: Nelson Périord.

SENIOR III: Lucille Morel, Eva Ménard, Yvonne Morin, Alice Desbois.

JUNIOR III: Janiva Camirand.

JUNIOR II: Jeanne-d'Arc Gagnon, Polydore Lalonde, Georges Desbois, Lorette Marin, Arthur Rajotte et Joseph Desbois.

SENIOR: I: Jeannette Desrochers, Emilia Lalonde, Lionel Lalonde, M.-Jeanne Périord, Thérèse Grégoire, Rita Robert, Cécile Filion, Germaine Mageau, Rita Morin, Maurice Rajotte.

JUNIOR I: Henri Primeau, Lorrain Lee, Laurier Ménard, Simone Langlois.

PRIMAIRE: Colleen Lee, Ida Dasti, Irène Robert, Lucille Primeau, Rita Lalonde, Flore Filion, Ida Ménard, Alice Rajotte, Edgar Périord, Moise Desbois, Edna Primeau, Isabelle Lalonde, Ruth Caufield et Lucie Morin.

DE RETOUR A SUDBURY

Son Honneur Monsieur le Juge Edmond Proulx est revenu jeudi matin d'un court voyage à L'Orignal où il était allé chercher sa famille. Mme Proulx et sa fille, Thérèse, étaient de passage à Ottawa jeudi et devaient passer par Toronto avant de se rendre à Sudbury. Elles seront au milieu de nous la semaine prochaine.

FEU LEO CARRIERE

Nous avons le regret d'annoncer la mort du jeune Léo Carrière, enfant bien-aimé d'Israël Carrière et de Rose Larocque décédé mercredi à l'âge de treize mois et dont l'inhumation a eu lieu jeudi après-midi. Nos meilleures sympathies à la famille.

LA VACCINATION

La découverte de six nouveaux cas de petite vérole a suggéré à M. le docteur W.-J. Cook, médecin hygiéniste de la ville de Sudbury, l'idée de mettre tous les citoyens en garde contre le fléau et de prendre les moyens nécessaires pour l'éviter. Le grand moyen pour parer à l'épidémie, c'est la vaccination et le docteur engage toutes les personnes qui n'ont pas été vaccinées dans les dernières années de s'efforcer de le faire dans le plus bref délai possible. Tous les cas de petite vérole découverts cette année à Sudbury concernaient des personnes non vaccinées.

LES INTERMEDIAIRES

Les Intermédiaires du Collège ont commencé leurs véritables activités sportives et dans la première partie de ligue, les Canadiens ont battu Chicago au pointage de quatre à zéro. Langlois fit deux points. Larose enregistra le troisième et Landriault le quatrième.

Alignements

CANADIEN: Burns; Gravelle et Patenaude; Lacasse, L., Landriault et Langlois; Tourigny et Beauchemin.

CHICAGO: Laflèche; Bradley et Robert; Chartrand, Montreuil et Lalande, B.; Lacasse, G., Simard et Tessier.

SOMMAIRE

Première Période
Canadiens, Langlois,
Canadiens, Langlois, (Landriault).
Deuxième Période
Pas de point.
Troisième Période
Canadiens, Larose.
Canadiens, Landriault.

VA-ET-VIENT

M. l'abbé Dufresne, de Blind River, est revenu d'un voyage de deux semaines à Montréal.

M. le docteur J.-N.-P. Langlois et madame Langlois, de Blind River, sont revenus d'un voyage de trois semaines à Québec et à Montréal.

M. l'abbé Germain Parent est parti mercredi soir de Sudbury pour son nouveau poste de Sturgeon-Falls.

M. Eugène Poirier, de Noëlville, était de passage à Sudbury la semaine dernière.

NOTULES

Il faudra que la journée de la Bonne Presse remporte un franc succès à Sudbury. Commençons dès maintenant à préparer les esprits et disons-en un bon mot à tous nos amis.

Les deux gardiens de buts de la ligue des Pas-Capables et des Bons-à-Rien ont été offusqués de l'accusation qu'on leur a lancée, accusation tendant à faire croire qu'ils complotaient pour égaliser le pointage. Ils se proposent donc de changer de ligne de conduite et de livrer passage à tous les points qui voudront bien entrer.

N'oublions pas de former une bonne ligue de quilles à la salle paroissiale. Ce sera un bon moyen d'y mettre la vie.

De croire que le monde fait ce qu'il veut et va où il veut, c'est l'erreur du monde. — Ls. Veuillot.

La vie de l'homme le plus bas ou le plus haut placé n'est qu'un tissu de dépendances à l'égard des choses et des hommes.

TROIS ENFANTS PERDENT LA VIE

WESTFIELD, 7. (P.A.)—Trois jeunes enfants ont perdu la vie aujourd'hui dans un incendie qui a détruit leur demeure. Ce sont les enfants de M. et Mme Ralph Dorman: Mary, âgée de trois ans, Frank, deux ans, et Roy, quatre mois, succombèrent dans les flammes qui se déclarèrent dans la maison pendant que la mère les avait laissés seuls pour aller téléphoner, chez un voisin. Les trois enfants succombèrent dans une chambre, près de la cuisine.

Quand Mme Dorman partit, les enfants étaient occupés à leurs jeux.

Un quatrième enfant, Blanche, âgée de 4 ans, laissée dans une autre chambre découvrit la première que la cuisine était en flammes. Elle se précipita en criant vers la demeure du voisin où était allé sa mère. Cette dernière revint en toute hâte, mais les flammes l'empêchaient déjà de pénétrer dans la maison et de sauver ses enfants.

Lorsque les pompiers arrivèrent, la maison était déjà toute en flamme. On croit que ce sont les enfants eux-mêmes qui ont mis le feu à la maison en faisant tomber des charbons ardents du poêle de la cuisine.

Les deux aînés de la famille partis en ce moment pour l'école, sont avec Blanche, les seuls survivants des enfants.

RENVERSÉ PAR UN CAMION CE MATIN

Le Révérend Thomas Aborne, âgé de 75 ans, 188 quatrième avenue, a été renversé par un camion à l'angle de la rue Bank et de la quatrième avenue à 10 heures 35 ce matin et il a été péniblement blessé. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Civique et mis sous les soins du docteur Barclay. Il doit subir un examen au rayon X. Il porte de pénibles blessures à la figure et à la tête. A cause de l'âge avancé du blessé, son état n'est pas très rassurant. Il n'inspire cependant pas de crainte immédiate.

Le Révérend Aborne traversait de l'ouest à l'est à l'intersection de la [illegible] et de la quatrième avenue. Un camoin de la compagnie Ottawa Brick and Terracotta, conduit uar Ernest Chénier, de Billings Bridge, survint sur la rue Bank. Le chauffeur voulut arrêter, mais la machine dérappa, et l'arrière du lourd camion frappa M. Aborne, qui enfila sous l'arrière de la charpente et se blessa péniblement. M. Aborne a été transporté dans une pharmacie voisine et de là à l'hôpital municipal..

M. Dupuis secondera l'adresse à Ottawa

Suivant la nouvelle communiquée par le bureau du premier ministre, la motion pour l'adresse en réponse au discours du trône, à l'ouverture de la session fédérale, sera proposée par Ross W. Gray, député libéral de West Lambton, et secondée par Vincent Dupuis, représentant de Laprairie-Napierville.

M. Gray prit part à la dernière session, mais M. Dupuis, qui a succédé à feu Roch Lanctôt, apparaîtra pour la première fois sur le parquet de la Chambre.

DIMINUTION DANS NOS REVENUS

Le revenu ordinaire du Dominion, pour les dix premiers mois de la présente année civile accuse une diminution de $983,704 suivant un communiqué du ministère des Finances. Il a été de $375,547,078; par contre il y a eu, dans les dépenses ordinaires, une augmentation de $12,204,849.

La diminution dans le revenu vient de la coupe qui a eu lieu dans les taxes d'accise; il y a eu augmentation de 9.9 millions dans les revenus de l'impôt sur le revenu; les revenus des douanes sont environ les mêmes, à 152.6 millions.

Les intérêts sur la dette nationale ont absorbé 103.1 millions, ce qui est 2.2 millions de moins que pour la période correspondante de l'an dernier.

La cause Auger de nouveau ajournée

Louis Auger, accusé de parjure, a comparu de nouveau en cour de police ce matin. Il n'y eut cependant aucune délibération. La cause a été remise immédiatement à une semaine à la demande de Me M. Doctor, avocat de la défense, et avec le consentement de Me J.-A. Ritchie, avocat de la Couronne.

Auger est encore en liberté provisoire sous cautionnement.

Une médaille d'or à Mlle J. Beauchamp

Dans le compte rendu du carnaval en costumes qui eut lieu mardi soir sur la patinoire du carré Cartier, une erreur typographique a été commise. Mlle Julienne Beauchamp, 156 rue George, a remporté la première médaille en or, premier prix du concours de costumes pour femmes. Elle portait un ancien costume, imitant Marie-Antoinette.

À ST-GÉRARD

L'A. C. J. C., section St-Gérard, nouvellement établie dans cette paroisse, donnera samedi soir à 8 h. 30 à la salle paroissiale une partie de cartes avec prix pour les gagnants. M. Hervé Proulx est le président de ce cercle de l'association.

Dimanche soir, le 12 février, aura lieu la bénédiction d'une nouvelle statue de Notre-Dame de Pitié, donnée par la société des Dames de Ste-Anne et une autre dame. La statue a coûté $80.00.

Le R. P. F. Gagnon, C.SS.R., curé de la paroisse, prononcera le sermon de circonstance après quoi aura lieu la bénédiction de la statue. La bénédiction du Très Saint Sacrement terminera la cérémonie.

BATEAUX DU CANADIEN NATIONAL
JAMAIQUE
et retour
PREMIERE CLASSE
$180 et plus
Voyage aller et retour, vingt jours.
R.M.S. "Lady Somers"
R.M.S. "Lady Rodney"
Départs tous les deux samedis de Halifax, arrêtant à Hamilton, aux Bermudes, à Nassau, aux Bhamas, à destination du sud et du nord. Imprimés et renseignements des Agents du Chemin de fer National Canadien.

LE SYSTÈME DE "LOAN POST" FERA L'OBJET D'ÉTUDE

LES PROCUREURS GENERAUX DES PROVINCES ETUDIERONT DES METHODES EN COURS A LA BOURSE DE NEW-YORK.

TORONTO, Ont., 7. — (S.P.C.) — Lors de leur conférence à Toronto, lundi prochain, les proceurs provincieux étudieront l'adoption du système de "loan post" en vigueur à la bourse de New-York, a dit le procureur général Price aujourd'hui. Ce sera l'une des nombreuses recommandations faites à la conférence pour tâcher de légiférer contre le "bucketing" et la vente à découvert des titres en bourse. On discutera la question du commerce des stocks en détail en vue d'obtenir des règlements uniformes pour tout le Canada.

Sans dire s'il y était favorable ou non, le colonel Price a également dit qu'on étudierait un autre système de New-York, celui qui oblige une compagnie d'avoir en mains 90 pour cent de son stock en circulation avant d'avoir sa place sur la liste de la bourse. On dit que c'est la pratique en Ontario d'autoriser les courtiers à prendre des options sur de vastes portions de stock pas encore sur la liste et quand le prix en augmente, de les laisser vendre, faisant descendre la cote.

Le procureur général n'a pas voulu dire quels amendements à la loi de protection contre les fraudes en titres seraient faits à cette session. Le colonel Price dit qu'il attendait les résultats de la conférence avant de consulter le Cabinet sur la question des amendements.

"Le système de "loan post" de la bourse de New-York est en vigueur depuis un certain nombre d'années. Littéralement, il signifie qu'un courtier qui possède un bloc de parts les prête comme il ferait pour du comptant. Un autre courtier qui désire vendre à découvert prend le stock du "loan post" et le place comme collatéral pour sa transaction à découvert. Cette méthode de vente à découvert avec collatéral a été déclaré absolument légale par les cours.

Toutes les provinces du Canada seront représentées à la conférence dit M. Price. On ne s'attend pas à ce que plusieurs procureurs soient présents étant donné que les législatures viennent d'ouvrir en plusieurs provinces, mais ceux-ci enverront des délégués.

Bien que le gouvernement du dominion ne sera pas représenté, des recommandations seront faites à celui-ci, dit M. Price. Elles auront trait à l'empiètement des chartes fédérales de compagnies et à la vente de parts dans les provinces.

Québec, la Colombie britannique et le Nouveau Brunswick sont les seules provinces qui n'ont pas leurs lois relatives aux fraudes en bourse. On s'attend à ce qu'elles en édictent sous peu.

Faits Ottawa

Mécaniciens stationnaires.

La division d'Ottawa, de l'Association Canadienne des Mécaniciens Stationnaires, s'est réunie hier soir à la salle Carpenter, rue Gloucester. M. J. Gravel, président, occupait le fauteuil, et la salle était comble. On fit l'initiation de nouveau membres et on régla des questions de routine.

M. R. Pearson, de l'Ecole Technique d'Ottawa, présenta une causerie sur le "charbon et la combustion efficace". Les membres s'y intéressèrent vivemen tet posèrent plusieurs questions.

Un vote de sincères remerciements à l'égard de M. Pearson a été proposé par M. A. Davis et secondé par M. Léonidas Daoust.

* * *

Mis à l'amende.

Pour avoir laissé errer leurs chiens par les rues de la ville, Albert Rading, 654 rue O'Connor; Charles Landreville, 116 rue LeBreton, et Leslie Howard, 203 rue Percy, ont été condamnés chacun à $5.00 d'amende avec dépens par le magistrat Charles Hopewell en cour de police hier matin.

Howard est le propriétaire du chien qui mordit deux enfants sur la rue Gloucester samedi après-midi. Le chien a été conduit à la fourrière municipale. Il n'était pas atteint de rage et il fut retourné à son propriétaire.

* * *

Pas de permis.

Eric W. Wait, 598 rue Wellington, a été condamné à $5.00 d'amende avec dépens en cour de police pour avoir gardé un appareil de radio sans avoir obtenu le permis nécessaire du ministère de la Marine et des Pêcheries.

* * *

Riopelle arrêté

Arthur Riopelle, âgé de 18 ans, 610 rue Booth, a été arrêté de bonne heure ce matin par les détectives T. Cullum et J. Ritchie, et il est accusé par la police de complicité dans le vol des vêtements d'une valeur d'environ $400 au magasin Duff, 695 rue Somerset-ouest, dans la nuit du 8 décembre 1929. Il comparaîtra en cour de police demain matin.

Deux autres individus, qui, au dire de la police, ont pris part à ce même vol, purgent présentement des sentences en prison pour autres cambriolages dans la ville.

* * *

Accusé de vol de journaux

Alfred Press, âgé de 17 ans, 28, rue Martineau, a été arrêté ce matin par le détective Albert Ouimet, et il est accusé d'avoir volé une cinquantaine de journaux à la porte d'un magasin pour les revendre. Il sera traduit en cour de police demain.

* * *

$100 d'amende

Malcolm McPherson, gérant de la National Drug Company, Limited, a été condamné à $100 d'amende avec dépens en cour de police ce matin pour avoir distribué ou fait circuler des annonces de boisson, sans l'autorisation de la Commission des Liqueurs de la province. Il avoua avoir commis une infraction technique de la loi, mais déclara que ce fut involontaire. Il avait reçu des circulaires d'une compagnie de Montréal, et en avoir distribué sans prendre connaissance de tout leur contenu.

L'accusation était portée par l'inspecteur Arthur H. Palmer, de la police provinciale.

MEME ETAT

WASHINGTON, D.C., 6. P.A. — L'état de l'ancien juge en chef Taft n'a pas changé depuis hier, selon le Dr Francis R. Hagner. L'éminent juriste a de la difficulté à prendre sa nourriture.

SIX VAISSEAUX DISPARUS

LISBONNE, Portugal, 6. P.A. — A la demande du gouvernement espagnol, des vasseaux portugais commencent aujourd'hui des recherches au sujet de six transports espagnols dont on n'a pas de nouvelles depuis le milieu de janvier.

BON ACCUEIL À CETTE MISSION EN ETHIOPIE

Une fort bonne réception a été faite à une mission envoyée récemment par le Pape aux souverains d'Ethiopie.

LES CADEAUX

(Agence Fides)

ADDIS, Abeba, Ethiopie, Afrique Orientale. — La mission envoyée par le Saint-Père aux souverains d'Ethiopie, en tête de laquelle se trouvait, à titre d'envoyé spécial extraordinaire, S. Exc. Mgr Marchetti Selvaggiani, archevêque titulaire de Séleucie d'Iseurie, a reçu pendant tout le cours de son voyage l'accueil le plus empressé.

Arrivée à Djibouti le 17 novembre, la mission y fut reçut par S. G. Mgr Jarosseau, vicaire apostolique des Gallas, par un envoyé spécial des souverains d'Ethiopie, et par des représentants du gouvernement français de la colonie.

Le lendemain, la mission prit place dans le train spécial mis à sa disposition par les souverains d'Ethiopie, pour gagner la capitale Addis-Abeda. Le voyage de Djibouti à la capitale est de trois jours. Le premier de ces jours, le train traverse une région sauvage et dénudée, où des indigènes de la tribu des Somalis mènent une existence très primitive. Une délégation d'Ethiopiens vint au passage saluer la mission, délégation qui était conduite par le fils d'un chef catholique, baptisé jadis par le futur cardinal Massaia qui, missionnaire en Ethiopie, pendant plus de 30 ans, s'y montra l'un des plus intrépides pionniers de l'Evangile que le XIXe siècle ait conus. La première nuit se passa à Dire-Daoua, centre commercial en plein progrès, dont le gouverneur voulut héberger lui-même la mission.

Le second jour, le train traverse un pays couvert de buissons, où vivent des animaux et des oiseaux inconnus des Européens, et dont la vue distrait agréablement les voyageurs. Des troupeaux de chameaux, de moutons et de chèvres y paissent en liberté. La deuxième nuit se passa à Aouache, station un peu primitive et qui, pour des Européens, manque un peu de confort.

Enfin, dans l'après-midi du troisième jour, la Mission arriva à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, ville de 110,000 âmes, le seul grand centre de ce pays. Le directeur des affaires étrangères accueillit la mission au nom du gouvernement et, après la présentation rapide de nombreuses délégations de catholiques, l'envoyé et sa suite furent conduits dans les autos du gouvernement, encadrés d'un peloton de cavalerie, jusqu'à la résidence du maire, alors en Europe, laquelle était mise à la disposition de la mission durant tout le séjour.

La présentation officielle des lettres de créance eut lieu le 23 novembre à 11 heures. La mission gagna le palais royal dans l'auto du roi. Elle était accompagnée du ministre de l'Intérieur et du ministre des affaires étrangères, et encadrée d'un escadron de cavalerie. La présentation elle-même fut un événement pittoresque, car elle s'effectua au milieu d'une brillante assemblée de princes, de généraux, de membres du gouvernement, tandis que les honneurs étaient rendus par des troupes commandées par des officiers chamarrés et coiffés de crinières de lions. A l'instant où l'envoyé spécial extraordinaire remettait ses lettres de créance, une salve de 11 coups de canon fut tirée de la citadelle.

Sa Majesté le négus Taffari, en réponse à l'adresse de l'envoyé exprima ses très cordiaux sentiments et leurs deux Altesses Royales, l'impératrice Zauditu et le Négus, déclarèrent leur extrême satisfaction des magnifiques présents que Sa Sainteté daignait leur envoyer, une mosaïque de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, une médaille d'or pour l'impératrice, un portrait du Pape dans un cadre d'or et d'argent, une mosaïque et une médaille d'argent pour le négus.

La réception du corps diplomatique eut lieu à la résidence de l'envoyé le 23 novembre à 5 heures. Chacun des six ministres: Angleterre, Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France et Italie, invita l'envoyé à diner.

Le programme du séjour de la mission pontificale comportait un diner offert par S.M. le négus, le dimanche 24 novembre, une visite au tombeau du roi Menelik II, le grand roi qui a modernisé l'Ethiopie, le lundi 25, un diner offert par S. M. l'impératrice Zauditu, le jeudi 28.

La mission s'embarqua sur le "Chambord" à Djibouti, le 2 décembre. La mission pontificale comprediner offert par S. M. l'impératrice Vaticane, comme conseiller, le R. P. Considine, MM. procureur-général de la société Américaine des Missions étrangères catholiques de Maryknoll, comme secrétaire, et le R. P. Yupin, professeur de littérature chinoise au collège de la Propagande, comme attaché.

ON MET LE FEU EN DÉGELANT LES TUYAUX

En dégelant des tuyaux d'eau à la demeure de Jos. Abraham, 249 rue Rochester, ce midi, on mit le feu à la maison. Les flammes causèrent des dommages de quelques centaines de dollars.

Les pompiers ont été appelés sur les lieux en toute hâte, et ils maîtrisèrent le feu en peu de temps.

TRAITE SIGNE

ROME, 7. (P.A.)—Johann Schober, chancelier d'Autriche et le premier ministre Mussolini ont signé aujourd'hui, dans le bureau privé du "duce", le traité italo-autrichien d'amitié et de bonne entente, réglant certains différends entre ces deux pays.

POUR ÉVITER
POUR SOIGNER
Toux, Rhumes,
Maux de Gorge,
Bronchites,
PRENEZ DES
PASTILLES
VALDA
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East, MONTRÉAL.